

Procès-verbal du conseil municipal du 20 juin 2024

Le 20 juin 2024 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de BAUGY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pierre GROSJEAN, maire

Etaient présents (17) : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Frédéric ESBERT, Christophe FRERARD, Claude GRIMOIN, Yvonne DUBOURG, Muriel SABATE, Frédéric LEUDIERE, Sylviane PASDELOUP, Catherine DE CHALENDAR, Alain BAUDON, Florence LAVOT-PETIT, et Cédric LANZERAY

M. Jean-Pierre VERTALIER donne pouvoir à M. Pierre GROSJEAN à partir de la délibération n°3

Absent (1) : M Mathieu MORISSE,

Pouvoirs : (5)

Mme Christine RONDELEUX à Mme Béatrice de KERPOISSON

M. Victor CORNEJO à Mme Sylviane PASDELOUP

M. Christophe ANDRAULT à Mme Isabelle DESIAUME

Mme Catherine SAULET à M. Christophe FRERARD

M. William FOUCHER à M. Claude GRIMOIN

Secrétaire : Mme DESIAUME

Le procès-verbal du 23 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

Loyer différé pour la boucherie (2024 06 01)

M. le maire expose aux membres du conseil municipal que les travaux de la future boucherie ont pris du retard. Ceux-ci auraient dû être terminés en février 2024.

Afin de compenser la perte de chiffre d'affaire du boucher et la complexité d'une date d'ouverture juste avant l'été, il propose une exonération de six mois de loyer.

Le bail est signé avec effet au 1^{er} juin 2024, le premier paiement du loyer mensuel de 500 € HT est fixé au 1^{er} janvier 2025.

M. le maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer. Adopté à l'unanimité.

Plan de financement des travaux de la boucherie (2024 06 02)

Vu la délibération n° 2023_12_01 approuvant le plan de financement des travaux de la boucherie.

Considérant que le taux de subvention de la Région Centre a été modifié

M. le maire propose le nouveau plan de financement suivant :

Montant HT des travaux : 445 000 € HT

- Région centre :	161 500 €	soit 36,29 %
- Département :	110 000 €	soit 24,72 %
- DETR :	84 425 €	soit 18,97 %
- solde autofinancement	89 075 €	soit 20,02 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité ce nouveau plan de financement et autorise M. le maire à signer tout document relatif à ce projet.

Réalisation d'un prêt Aqua Prêt d'un montant de 300 000 € (trois cent mille euros) auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement pour les travaux de renouvellement des canalisations eaux à BAUGY (2024 06 03)

Le conseil municipal de BAUGY, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, M. le Maire de BAUGY est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne de prêt d'un montant total de 300 000 € (trois cent mille euros) et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du prêt : Prêt Aqua Prêt

Montant : 300 000 € (trois cent mille €)

Durée d'amortissement : 30 ans

Périodicité des échéances : trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : échéance et intérêts prioritaires

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation.

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0,06 % (6 points de base) du montant du prêt.

A cet effet, le conseil municipal autorise son maire délégataire dûment habilité, à signer seul le contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demandes de réalisation de fonds. Adopté à l'unanimité.

Durée des amortissements pour les travaux d'eau route de Villequiers (2024_06_04)

Vu les travaux réalisés sur le réseau eaux pluviales de la route de Villequiers jusqu'aux Merisiers.

Vu les montants des travaux de renouvellement des réseaux eau potable ci-dessous (montant TTC)

N° inventaire	Désignation	Montant	Durée amortissement
	Renouvellement canalisation eau potable	522 380,64 €	30 ans

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'amortissement de ces dépenses.

Les membres du conseil municipal approuvent le tableau d'amortissement par la trésorerie de Baugy suivant les périodes ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision.

Mise à disposition de la piscine au profit de la Septaine (2024_06_05)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les propositions du groupe de travail de la piscine

Entendu l'exposé de M. le Maire

Il est proposé de déclarer d'intérêt communautaire la piscine de Baugy au titre de la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

La piscine de Baugy sera mise à la disposition de la communauté de commune de la Septaine à compter du 6 juin 2024 et pour la somme de 975 312,55 € (neuf cent soixante quinze mille trois cent douze euros 55 centimes)

Adopté à l'unanimité.

Plan de financement du SDE 18 éclairage public suppression des boules (2024_06_06)

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public (PLAN REVE) il a été demandé au SDE 18 de fournir un devis de remplacement des boules dans diverses rues.

Le montant du devis se chiffre à 47 970,46 € HT

Considérant que le SDE 18 prend à sa charge 70 % du montant HT soit 33 579,32 €

Le solde restant à la charge de la commune est de 30 % soit 14 391,14 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité ce plan de financement et autorise M. le maire à signer tout document relatif à ce projet.

Prêt des salles en vue des élections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024 (2024 06 07)

Considérant que les réunions politiques sont libres et peuvent se tenir sans autorisation, ni déclaration préalable sauf lorsqu'elles ont lieu sur la voie publique.

Considérant que les réunions électorales peuvent se dérouler avant l'ouverture de la campagne officielle et jusqu'à la veille du scrutin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de la gratuité du prêt de salles municipales pour les réunions publiques de campagne en vue des élections législatives de 2024.

Adopté à l'unanimité.

Autorisation à lancer une consultation pour un mandat de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement du centre bourg (2024 06 08)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux d'aménagement du centre bourg sont prévus depuis 2018

Vu la volonté du conseil municipal de restructurer et réhabiliter le centre bourg

Vu l'avant-projet sommaire établi pour la place Nationale

Il propose de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à lancer une consultation de mandat à maîtrise d'ouvrage pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation pour une mission de maîtrise d'ouvrage.

Adopté à l'unanimité.

Divers :

- Inauguration de Via Ligéria de Nantes à Rome : La Via Ligéria est une voie de raccordement à la Via Francigena. Elle permet aux pèlerins de l'ouest et du centre de la France de gagner Rome en partant de la maison. Elle s'appuie dans un premier temps sur la Loire, dont elle tire son nom. Elle prend naissance à Nantes et permet de rejoindre Rome.

En chemin, le romieu passera par les hauts lieux de pèlerinage comme Tours, Bourges, La Charité sur Loire et Vézelay. L'inauguration a lieu le 24 juin en présence de représentants de Via Ligéria dont M. Anthony GROUARD président des haltes pèlerines.

Festivités du 14 juillet :

Le défilé partira de l'ancienne caserne des pompiers à 9h30 jusqu'à la nouvelle où un pot sera offert par l'amicale des pompiers. Rendez-vous ensuite sur l'esplanade de la piscine pour la cérémonie suivie du vin d'honneur.

Le comité des fêtes et l'amicale des parents d'élèves doivent se rencontrer pour organiser la partie festive de cette journée.

Boucherie : elle ouvrira le 12 juillet

Forum des associations : il aura lieu le 7 septembre matin et sera clôturé par un vin d'honneur.

Tour de table :

* J Pierre VERTALIER : les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable route de Villequiers et chemin des merisiers sont terminés.

* Isabelle DESIAUME a rencontré l'animatrice du lotissement France Loire qui souhaite créer du lien entre les locataires. Ce lien sera axé notamment sur la culture et le jardinage.

* Christophe FRERARD : le repas des voisins rue Jean Dubois a été une belle réussite. Il propose d'inciter les différentes rues du village à renouveler cette coutume.

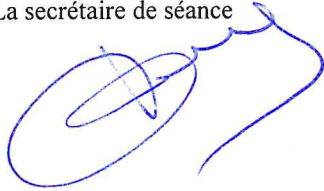
* Cédric LANZERAY suite à la réunion du SDE 18 à laquelle il a participé, il fait part d'une diminution importante du fonds vert.

* Yvonne DUBOURG évoque le problème de propreté des toilettes publiques et de l'entretien de l'environnement de la piscine.

* Florence LAVOT-PETIT évoque le travail remarquable fait pour la rénovation de la halle et demande si une inauguration est prévue. (envisagée en septembre).

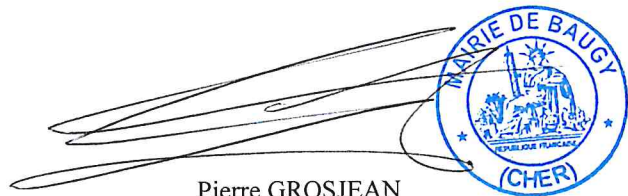
* Sylviane PASDELOUP : le marché de Noël est en préparation. Actuellement environ 50 exposants ont répondu.

La secrétaire de séance



Isabelle DESIAUME

Le Maire



Pierre GROSJEAN
